

# EXTRAIT DE PÉTITION

(Conforme au Règlement)

Je dépose l'extrait d'une pétition adressée à l'Assemblée nationale, signée par 12 991 pétitionnaires.

Désignation : Citoyens et citoyennes du Québec

### Les faits invoqués sont les suivants :

**CONSIDÉRANT QUE** le projet de loi n° 2 stipule que les certificats de naissance contiendraient désormais un marqueur de genre ajouté sur demande ainsi qu'un marqueur de « sexe biologique » et que cette identification permettrait qu'une personne trans ayant des organes génitaux qui ne correspondent pas à son identité de genre soit immédiatement identifiable à toute personne pouvant acquérir ou voir son acte ou son certificat de naissance;

**CONSIDÉRANT QUE** le projet de loi porte atteinte au droit à l'intégrité des personnes trans en exigeant une intervention chirurgicale de réassignation sexuelle et donc la stérilisation obligatoire des personnes;

CONSIDÉRANT QUE le projet de loi porte atteinte au droit à l'intégrité, à la dignité, à l'égalité et à la vie privée des personnes intersexes, qui seront forcées à porter une mention d'identité de genre qui leur est assignée par leurs parents et à subir une mutilation génitale, parfois sans leur consentement, afin d'amender leur marqueur de « sexe biologique »;

**CONSIDÉRANT QUE** le projet de loi stipule qu'un enfant de quatorze ans ou plus peut refuser l'identité de genre de son parent et cela va être reflété sur son certificat de naissance, et que la mention de « parent » serait limitée aux parents non-binaires, forçant un coming-out lorsque le certificat sera présenté;

### Et l'intervention réclamée se résume ainsi :

Nous, soussignés, demandons au gouvernement du Québec de retirer les articles 23, 24, 26, 30, 33, 41, 42, 43 et 247 du projet de loi n° 2, jugés discriminatoires pour l'ensemble des personnes trans, non-binaires et intersexes.

Je certifie que cet extrait est conforme à l'original de la pétition.

Manon Massé

Députée de Sainte-Marie-Saint-Jacques

**22 novembre 2021** 

Date de signature de l'extrait



# EXTRAIT DE PÉTITION

(Conforme au Règlement)

Je dépose l'extrait d'une pétition adressée à l'Assemblée nationale, signée par 12 991 pétitionnaires.

Désignation : Citoyens et citoyennes du Québec

### Les faits invoqués sont les suivants :

**CONSIDERING THAT** Bill 2 mandates that birth certificates would now include a gender marker added on demand as well as a "biological sex" marker, and considering that this identification would enable trans persons with genitals not corresponding to their gender identity to be immediately identifiable to anyone who acquires or sees their act of birth or birth certificate;

**CONSIDERING THAT** the bill attacks the right to integrity of trans persons by demanding surgical sex reassignment interventions and thus the mandatory sterilization of persons;

**CONSIDERING THAT** the bill attacks the right to integrity, dignity, equality and privacy of intersex people, who will be forced to use a gender identity designation that is assigned by their parents and will be forced to go through genital mutilation, sometimes without their consent, in order to have their "biological sex" marker amended;

**CONSIDERING THAT** the bill mandates that a child age fourteen or above may refuse their parent's gender identity and that this will be reflected on their birth certificate, and that the designation "parent" would be limited to non-binary parents, forcing a coming-out when the certificate is presented;

### Et l'intervention réclamée se résume ainsi :

We, the undersigned, ask that the Quebec government withdraw sections 23, 24, 26, 30, 33, 41, 42, 43, and 247 of Bill 2, deemed discriminatory for the entirety of trans, non-binary, and intersex people.

Je certifie que cet extrait est conforme à l'original de la pétition.

Manon Massé

Députée de Sainte-Marie-Saint-Jacques

**22 novembre 2021** 

Date de signature de l'extrait